

**21-12-13 Finances – Tarifs**

Révision des tarifs communaux – Année 2022

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de procéder à l'actualisation des tarifs communaux à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

**SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE****Tarifs 2022****Cantine et accueil périscolaire****CANTINE**

<b>Quotient familial</b>	<b>Prix du repas en euros</b>
Personnel communal	5,60 €
Extérieurs	4,40 €
> 2000	4,40 €
De 1101 à 2000	4,20 €
De 701 à 1100	4.00 €
De 500 à 700	3.70 €
< 500	3.40 €

PANIERS REPAS : participation pour la surveillance des enfants amenant leurs paniers repas (allergie, etc...)

2,10 euros pour les Mounards

3,15 euros pour les extérieurs

**ACCUEIL PERISCOLAIRE**

<b>Quotient familial</b>	<b>Prix de la séance en euros</b>
Extérieurs	3,15 €
> 2000	2,10 €
De 1101 à 2000	
De 701 à 1100	
De 500 à 700	

< 500	
-------	--

## CIMETIERE

### Tarifs 2022

#### **Concessions**

Reprise 50 ans (prix au m<sup>2</sup>) 688 €

#### **Pleine Terre 2 m<sup>2</sup>**

15 ans 170 €

30 ans 338 €

50 ans 1 226 €

#### **Pleine Terre 4m<sup>2</sup>**

15 ans 360 €

30 ans 721 €

50 ans 2 894 €

#### **Vacations funéraires police**

Vacations funéraires crémation 20 €

Vacations funéraires absence famille 20 €

#### **Caveaux modulaires 50 ans**

Caveau 2 544 € HT  
(fournis par la  
commune)

50 ans (3,75m<sup>2</sup>) 2 756 €

#### **Colombarium**

15 ans 760 €

#### **Cavernes**

15 ans 760 €

#### **Caveaux pour les mort-nés**

10 ans 122 €

## CULTURE

### Médiathèque municipale

<b>Tarifs 2022</b>	<b>Commune</b>	<b>extérieurs</b>
- Tarif normal adulte	11 €	20 €
- 2 <sup>ème</sup> Adulte + 14 ans étudiants et demandeurs d'emploi	6 €	10 €
- Moins de 14 ans	1 €	5 €
-Enseignants extérieurs (35 imprimés empruntables)		20 €

- Personnel Communal de St-Priest      5 €
- Structures publiques communales      Gratuité
- Amendes                                      2 € pour le lot de documents en retard
- Amendes                                      15 € détérioration ou perte Livre adulte, revue, livre jeunesse, BD, CD, partition
- Amendes                                      20 € détérioration ou perte DVD, livre-DVD
- Amendes                                      40 € détérioration ou perte DVD coffret
- Amendes                                      130 € détérioration ou perte liseuse

### **Ecole Municipale des Arts**

Les tarifs pour l'année scolaire 2021 – 2022 ont été fixés en juin 2021  
 Les tarifs pour l'année scolaire 2022 – 2023 seront fixés en juin 2022

## **POLE ENFANCE JEUNESSE**

### **Tarifs 2022**

#### **Cotisation annuelle : secteur jeunes**

Jeunes fréquentant le secteur jeunes et/ou le conseil de jeunes : cotisation annuelle de 5 €. Dans le cadre des conventions de co-financements signées entre la CAF et la commune, des Prestations de Services Ordinaires sont versées par heure et par enfant lors de l'accueil des enfants. Pour les accueils de jeunes gratuits, une cotisation annuelle sans minimum de montant doit être demandée à chaque participant.

#### **Tarifs du centre de loisirs :**

	<b>Quotient familial</b>					
	<b>&lt;500</b>		<b>500 à 700</b>		<b>701-1100</b>	
Nature des prestations	Habitant	Extérieur	Habitant	Extérieur	Habitant	Extérieur
<b>Matin</b>	1,40 €	1,40 €	2,00 €	2,30 €	2,97 €	4,31 €
<b>Repas</b>	2,00 €	2,00 €	2,80 €	3,30 €	3,41 €	4,19 €
<b>Après-midi</b>	1,60 €	1,60 €	2,40 €	2,70 €	3,41 €	4,76 €

	Quotient familial			
	1101-2000		> 2000	
Nature des prestations	Habitant	Extérieur	Habitant	Extérieur
<b>Matin</b>	3,79 €	5,44 €	4,65 €	6,68 €
<b>Repas</b>	3,79 €	4,65 €	4,54 €	5,67 €
<b>Après-midi</b>	4,22 €	5,89 €	5,08 €	7,14 €

Le niveau de facturation dont doivent s'acquitter les familles ne pourra être inférieur à 30% des prestations pratiquées.

Familles nombreuses (à partir de 3 enfants régulièrement inscrits au centre de loisirs) :

« carte famille loisirs » : réduction de 10 % dès le 1<sup>er</sup> enfant à valoir sur le prix de la demi-journée sans repas sur la même période d'activités. Elle offre également une réduction de 20 % sur les séjours dès le 1<sup>er</sup> enfant dans la limite du prix plancher et inscrit sur un séjour dans une même période de vacances.

## LUDOTHEQUE

### Tarifs 2022

#### Tarifs d'adhésion annuelle :

- Tarif pour les familles mounardes (personnes résidant sur la commune)  
→ **15 €** par famille (adhésion de la famille à la ludothèque)
- Tarif pour les familles extérieures  
→ **25 €** par famille (adhésion de la famille à la ludothèque)
- Tarifs pour les collectivités mounardes (crèche, RAM, écoles, EMA, maisons de retraite,...)  
→ **Gratuité**

En cas de retard, une indemnité de **2 euros** par semaine sera demandée à l'emprunteur.

## TARIFS VOIRIE

### Redevance d'occupation de la voie publique

Matériel roulant :

- Droit forfaitaire d'occupation : 40 €

Matériel non roulant :

- Droits variables par mètre linéaire en fonction de la durée d'occupation :

- jusqu'à 7 jours inclus :	5 € par jour et par ml
- du 8 <sup>ième</sup> jour au 30 <sup>ième</sup> jour inclus	3 € par jour et par ml
- à partir du 31 <sup>ième</sup> jour	2 € par jour et par ml

Terrasse (bars, restaurants) 100 € forfait annuel

Disque de stationnement :

prix à l'unité : 2.20 €

**Consommation électrique**

Compteur zone de la Doa

- Droit de raccordement : 176 € par quinzaine
- Consommation : 0.165 €/kWh

Compteur forain place JB Per

- Droit de raccordement : 2.75 € par jour
- Consommation : 0,088 €/kWh

## LOCATION DE SALLES TARIFS 2022

SALLES	NEC	ESPACE LOISIR	VILLA ST MICHEL	CLOS BAYARD	L'ATELIER	LE GRAIN D'ORGE (12 H – 19 H 30)
Association St-Priest	1 <sup>ère</sup> fois gratuite 350 €	1 <sup>ère</sup> fois gratuite 257 €	Gratuit	Gratuit	Gratuit ● ●	Gratuit ● ●
Association extérieure	466 €	385 €	385 €			
Entreprise St-Priest	466 €	1 <sup>ère</sup> fois gratuite 385 €	1 <sup>ère</sup> fois gratuite 350 €		1 <sup>ère</sup> fois gratuite 152 € ● ●	1 <sup>ère</sup> fois gratuite 152 € ● ●
Entreprise extérieure	1166 €	933 €	466 €			
Causes humanitaires et actions caritatives	Cas par cas	Cas par cas	Cas par cas		Cas par cas	Cas par cas
Vin d'honneur, Mariage Habitant St-Priest Agent communal			175 € ●	175 €	47 € ●	47 € ●
Vin d'Honneur Mariage Extérieur			291 €			
Réception, Anniversaire Habitant St-Priest Agent communal			12H-18h 18 h-24h  210 €		12H-18h 18 h-24h  117 €	117 €
Caution	2000 €	2000 €	1000 €	500 €	1000 €	1000 €
Pénalités en cas de déclenchement de l'alarme et d'intervention payante de MADAY	45,60 €	45,60 €	45,60 €	45,60 €	45,60 €	45,60 €

● Mariage civil ou religieux célébré à Saint-Priest en Jarez /ou un des futurs mariés ou un des parents d'un futur marié domicilié à Saint-Priest en Jarez

●● Le demandeur doit habiter Saint-Priest en Jarez. Entreprises de Saint-Priest en Jarez : une première location de salle est gratuite

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ces nouveaux tarifs pour l'année 2022 et dit qu'ils seront applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

**Ont signé au registre tous les membres présents**  
**Copie conforme**

**A Saint-Priest en Jarez,**  
**Le 14 décembre 2021**

**Le Maire,**  
**Christian SERVANT**

# **Délibération** **du Conseil Municipal** **de Saint-Priest en Jarez**

## **Séance du 13 décembre 2021**

### **21-12-13 Finances – Tarifs**

Révision des tarifs communaux – Année 2022

Le Maire certifie :

1 - que la convocation de tous les Conseillers Municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite textuellement extraite du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée par extrait à la porte de la Mairie le lendemain ;

2 - Que le nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance était de 29 sur lesquels il y avait 27 membres présents, à savoir :

Etaient présents :

MM. SERVANT Christian - BISACCIA Michèle - MOUNIER Rémy - PAPIN Mireille - PELLEGRIN Jacques - GEUSENS Christine - BRUNEAU Claude - REPELLINI Raymonde - ZAVROSA Gilbert - JOTHIE Marc - WOLFF Paule - SAHUC Jean-François - DI PAOLO Antonio - BOUGAULT Claude - COSSEY Michel - BLANCHARD Hubert - BAUDRY Michèle - CONVERT Pascale - ACHARD Pierre - ADAM Fabrice - SCHERRER Marie-Jeanne - TALIA Christophe - GARBAY Isabelle - BARBE Sylvie - LAFON Lise - MOURGUES Corinne - PUPIER Franck

Etaient absents et excusés :

MM. JOLY Florence - RODRIGUES SOUSA Hugo

Avaient donné procuration :

Mme JOLY à Mme BISACCIA  
M. RODRIGUES SOUSA à M. SERVANT

Etait secrétaire de séance :

Mme PAPIN